



## C.D.P.M.E

### PROCES-VERBAL N° 3

#### Réunion d'urgence du 12/12/2024 en Visio

**Président** : M. Nuno Filipe MIGUEL

**Présents** : MM. Lucien SIBA, Louis FILIN (représentant CDA), NADALA Makangu

**Excusé** : M. BERGIER Serge

Ouverture de la séance (en visio) à 19h.

- 1) La commission étudie le calendrier des compétitions à venir, et décide :  
Au vu risque potentiel de ces 2 rencontres**

#### **Match n°28238951 – CHAMPIONNET S PARIS (2) / PARIS SC (2) U18 D3 POULE B DU 15/12/2024**

*La commission demande à la CDA de désigner 1 arbitres officiel et un délégué officie, à la charge du club de Championnet S Paris.*

#### **STADE BERTRAND DAUVIN / UTILISATEUR CHAMPIONNET S PARIS EQUIPE U18 D1**

*Au vu des incidents récurrents, lors des matchs de l'équipe de CHAMPIONNET U18 D1, la commission convoque pour le mardi 17 décembre 2024 à 19H au District 75, pour une audition, la Présidente du club, ainsi que le l'éducateur ou responsable de l'équipe U18 D1.*

#### **Présence indispensable**

#### **Match n°28233517 – PARIS 17 POUCHET / CHAMPIONNET S PARIS U14 D4 POULE C DU 14/12/2014**

*Suite au courriel de PARIS 17 POUCHET, avec les échanges entre les 2 clubs, la Commission demande à la CDA de désigner un arbitre officiel et un désigne un délégué officiel M. NDAL Makangu à la charge du club de PARIS 17 POUCHET.*

La séance est levée à 19h30

Le Président de la Commission CDPME

Nuno Filipe MIGUEL

